

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 31 Janvier 2022

Le réseau national des collèges doctoraux formule douze constats et recommandations

Le réseau national des collèges doctoraux (RNCD) a publié début janvier 2022, une enquête qu'il a menée dans les écoles doctorales françaises, auprès des 70400 doctorantes et des doctorants inscrits en doctorat en 2021 et de leurs encadrantes et encadrants. Le fruit de ce travail permet de retenir douze principaux faits marquants et recommandations pour améliorer les pratiques, les conditions et l'offre de formation doctorale.

Trois faits marquants : contribution centrale pour la recherche, haut niveau de satisfaction et travail en équipe

1. Les réponses à l'enquête montrent que la **contribution des doctorants est centrale pour la recherche française** et qu'elle est reconnue comme telle par leurs encadrants. **72%** des **5831** encadrants qui ont répondu à l'enquête, tous domaines confondus et jusqu'à **85%** dans le domaine des sciences et technologies, estiment **qu'entre la moitié et jusqu'à la totalité des productions scientifiques**, dont ils ont été co-auteurs dans les 5 dernières années, sont associées à un projet doctoral.

2. Un autre fait marquant de cette enquête est le **haut niveau de satisfaction** exprimé par les **11545** doctorants qui ont répondu, anonymement, à l'enquête. **68%** des doctorants estiment que leur expérience correspond à leurs attentes et à leur vision du doctorat (21% se déclarent très satisfaits, 47% satisfaits, 22% neutres, 8% insatisfaits et 3% très insatisfaits). **78%** des doctorants, tous domaines confondus, sont très satisfaits (48%) ou satisfaits (30%) de leur encadrement doctoral, les autres étant neutres (11%), insatisfaits (7%) ou très insatisfaits (4%) ;

3. Un troisième fait marquant de cette enquête est l'importance du **travail en équipe**. La pratique du **co-encadrement** concerne plus de **70%** des doctorants dans leurs 3 premières années et est apprécié des doctorants, pourvu que les membres de l'équipe s'entendent et se coordonnent bien. Réciproquement, **85%** des doctorants dont le directeur de thèse dirige de 1 à 5 doctorants estiment qu'être plusieurs est un avantage, en permettant de former une équipe et de s'entraider. Au-delà de 5 doctorants, 39% estiment que c'est un inconvénient du fait d'un manque de disponibilité de leur directeur de thèse. Le nombre médian de doctorants par directeur de thèse est de 2, 12% des doctorants ont un directeur de thèse qui dirige plus de 5 doctorants et 21% sont seuls.

Mais aussi des constats et des recommandations pour :

Améliorer le cadre de la formation doctorale et la qualité de l'encadrement doctoral

4. Entre **5% et 15% des doctorants** cumulent plusieurs difficultés ou motifs d'insatisfaction. Leurs réponses montrent qu'une partie de ces doctorants ne bénéficient pas d'un encadrement adapté. Cette enquête sera utilisée pour alimenter des retours du terrain les **formations à l'encadrement doctoral** destinées aux futurs encadrants et pour adapter les **critères pour être autorisé à diriger des doctorants**. L'enquête permet aussi d'identifier des facteurs de difficultés ou d'insatisfaction plus **structurels**. Un de ces facteurs est le financement de la thèse. 79% des doctorants qui ont répondu à l'enquête déclarent bénéficier d'une rémunération pour préparer leur doctorat (+4 points par rapport à la population générale des doctorants). Mais seulement 56% estiment que cette rémunération est suffisante. 28% des doctorants déclarent être parfois en situation difficile et 8% régulièrement. Ces difficultés peuvent se cumuler avec un manque de moyens pour la réalisation de leurs travaux de recherche ou pour rédiger leurs thèses.

5. Les doctorants sont très majoritairement satisfaits ou très satisfaits de l'action de leurs directeurs de thèse sur les différentes composantes de l'encadrement doctoral et leurs visions des rôles et responsabilités des directeurs de thèses convergent avec celles des encadrants, hormis sur **l'accompagnement à apporter aux doctorants pour leur intégration dans une communauté scientifique** dont les encadrants sous estiment l'importance pour les doctorants.

6. Les **comités de suivi** sont importants à ce titre. Parmi les doctorants qui en ont déjà eu l'expérience, **49%** se déclarent très satisfaits et **33%** satisfaits. **4%** sont insatisfaits et seulement **2%** très insatisfaits. **47%** des doctorants ont eu un **droit de regard sur la composition** de leur comité de suivi et ceux-là sont plus satisfaits de leurs comités de suivi que les autres. Cependant certaines améliorations devraient être apportées, en premier lieu, 5% des doctorants en 3^{ème} année n'ont jamais eu de comité de suivi, alors qu'il est obligatoire de les organiser au moins pour l'inscription en 3^{ème} année. De plus, doctorants et encadrants s'accordent pour dire que le comité devrait apporter un regard **extérieur et indépendant**, qu'il serait utile de **réunir le comité de suivi dès la première année**, voire annuellement et de fournir un **vademecum** aux membres du comité, pour que celui-ci réponde pleinement aux attentes des doctorants.

Améliorer l'attractivité internationale

7. Parmi les doctorants, **33%** sont internationaux, ils sont originaires ou ont grandi dans un autre pays que la France. **31%** des doctorants internationaux souhaitent, à terme, s'installer dans leur pays d'origine, **23%** dans un autre pays que la France ou leur pays de nationalité et **45%** en France. Ces derniers arrivent plus tôt en France, en Master ou même en 1^{er} cycle. C'est un élément important à prendre en compte pour la communication auprès des étudiants internationaux et pour l'attractivité internationale du doctorat en France. Leur choix de mobilité vers la France apparaît en effet intégrer une réflexion sur l'attractivité de la France à beaucoup plus long terme.

8.27% des doctorants déclarent ne pas avoir le **choix de la langue de rédaction** de leur thèse. Il serait donc utile d'affirmer une **position nationale en faveur du sur mesure** et de le faire savoir auprès des étudiants internationaux de pays non francophones, qui semblent privilégier les domaines de recherche dans lesquels ils pourront rédiger leurs thèses en anglais.

Améliorer la reconnaissance du doctorat et sa valorisation

9. Les doctorants et les encadrants sont globalement favorables à la **systématisation des auditions** pour les admissions en doctorat, dans un cadre officiel et bien défini pour tous. Ils y voient, d'abord, un facteur de **reconnaissance du doctorat**, affirmant son caractère sélectif et, ensuite, un facteur déterminant dans la **relation entre les doctorants et leurs encadrants**, en plaçant, dès l'admission, les doctorants, à travers la défense de leur projet, en position centrale et de responsabilité. **72%** des doctorants qui ont passé une audition de l'école doctorale pour leur admission en doctorat s'en déclarent satisfaits ou très satisfaits.

10. La valorisation du doctorat passe aussi par la **visibilité des thèses**, or celles-ci ne sont pas toutes déposées (il en manque 5%) et une part significative n'est pas diffusée en ligne (il en manque 30%). **Faire figurer l'URL pérenne de la thèse sur le diplôme de doctorat** (par exemple sous forme de QRCode) permettrait de valoriser la thèse, de garantir que toutes les thèses soient déposées et de sécuriser les diplômes de doctorat vis-à-vis de possibles falsifications. Plus généralement les actions en faveur de la science ouverte devraient intégrer l'accès aux thèses de doctorat.

11. Pour mettre en avant la dimension de travail en équipe du doctorat, il serait également utile de reconnaître le rôle de chacun dans l'équipe d'encadrement, en les faisant figurer, non pas dans le Jury, mais au titre de leur participation à la direction scientifique des travaux, sur le **diplôme**, la couverture de thèse et le **portail national des thèses** www.theses.fr. Des informations à ce sujet pourraient également être demandées aux écoles doctorales et intégrées au bilan annuel de l'état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France.

Réduire l'inquiétude des doctorants vis-à-vis de leur avenir professionnel – la piste d'un portail de l'emploi des docteurs

12. Les doctorants sont **inquiets vis-à-vis de leur avenir professionnel**, dans des proportions importantes (**plus d'un tiers**) voire alarmantes, et leur inquiétude augmente avec la durée de la thèse (significativement au-delà de 4 ans). Pourtant, les enquêtes sur le devenir professionnel des docteurs montrent plutôt une embellie sur ce plan, même si l'emploi académique est limité. Les doctorants qui déclarent disposer d'informations sur les débouchés, jugent ces informations utiles et adaptées et sont moins inquiets que les autres. Il serait donc opportun de mettre à disposition un **portail de l'emploi des docteurs** permettant de consolider, au niveau national, les réponses aux enquêtes des établissements sur l'emploi des docteurs et d'explorer les données de manière interactive.

Lien d'accès vers le rapport : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03494721>

Lien d'accès à l'interface de consultation et visualisation des données en ligne : <https://admin-sphinx.universite-paris-saclay.fr/tiny/v/XaBCTiuNHO>



À PROPOS DU RESEAU NATIONAL DE COLLEGES DOCTORAUX

Le Réseau National de Collèges Doctoraux est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. C'est la principale association académique pour les études doctorales françaises. Les collèges doctoraux fédèrent, sur un campus ou un territoire plus large, un ensemble d'écoles doctorales et de services doctoraux, au sein de structures intégrées. Le RNCD rassemble des collèges doctoraux, qui à travers les écoles doctorales qu'ils fédèrent, représentent plus de 80 % de l'ensemble des doctorants inscrits en France.

Cette association a pour objet

- de promouvoir les échanges d'idées, d'expériences et de bonnes pratiques sur les questions relatives au doctorat dans le cadre de structures de coordination ayant pour rôle d'organiser l'action de plusieurs écoles doctorales au niveau d'un site ;*
- de favoriser la reconnaissance et la valorisation du doctorat auprès de tous les acteurs publics ou privés des secteurs sociaux-économiques et culturels, aussi bien au niveau national qu'au niveau international.*

Contacts RNCD

- Email : RNCD.France@gmail.com
- Lien vers le site web du RNCD : <https://www.francephd.fr>, <https://www.rncdfrance.fr>

Le bureau du RNCD

- Mme Sylvie POMMIER, présidente : sylvie.pommier@universite-paris-saclay.fr
- Mme Christelle GOUTAUDIER, vice-présidente : christelle.goutaudier@univ-lyon1.fr
- M. Philippe LUTZ, Trésorier : philippe.lutz@ubfc.fr
- Mme Aurélie LARDEUX : secrétaire : aurelie.LARDEUX@univ-nantes.fr

Contact Presse

- Mme Sylvie POMMIER, présidente : sylvie.pommier@universite-paris-saclay.fr